



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mise en place du tri à la source des biodéchets

Comment choisir son
mode de valorisation et
trouver des débouchés
pour les matières



REMERCIEMENTS

La présente fiche pratique est le fruit de travaux collaboratifs menés par des EPCI confrontés, dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets, aux enjeux spécifiques liés la valorisation et les exutoires pour les matières fertilisantes produites. .

La Direction générale de la prévention des risques (DGPR) remercie les intervenants représentants des EPCI ayant participé aux sessions de travail organisées pour partager leurs retours d'expérience et/ou alimenter le contenu des fiches pratiques, destinées à accompagner les EPCI souhaitant mettre en place le tri à la source des biodéchets sur leur territoire.

- **Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence ;**
- **Communauté urbaine du Grand Reims ;**
- **Communauté de communes Lodévois et Larzac ;**
- **Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay ;**
- **Communauté d'agglomération Rochefort Océan.**

La Direction générale de la prévention des risques (DGPR) remercie les membres du groupe de travail national biodéchets pour leur réflexion concernant à la conception de ces fiches et leur diffusion :

ADEME, Amorce, Association des maires de France, Astee, Cercle national du recyclage, Confédération des métiers de l'environnement, FEDEREC, FNADE, FNCCR, France nature environnement, Intercommunalités de France, Régions de France, : Réseau Compost Citoyen, Réseau Compost in Situ, Réseau Compost Plus, Snefid, Zero Waste France

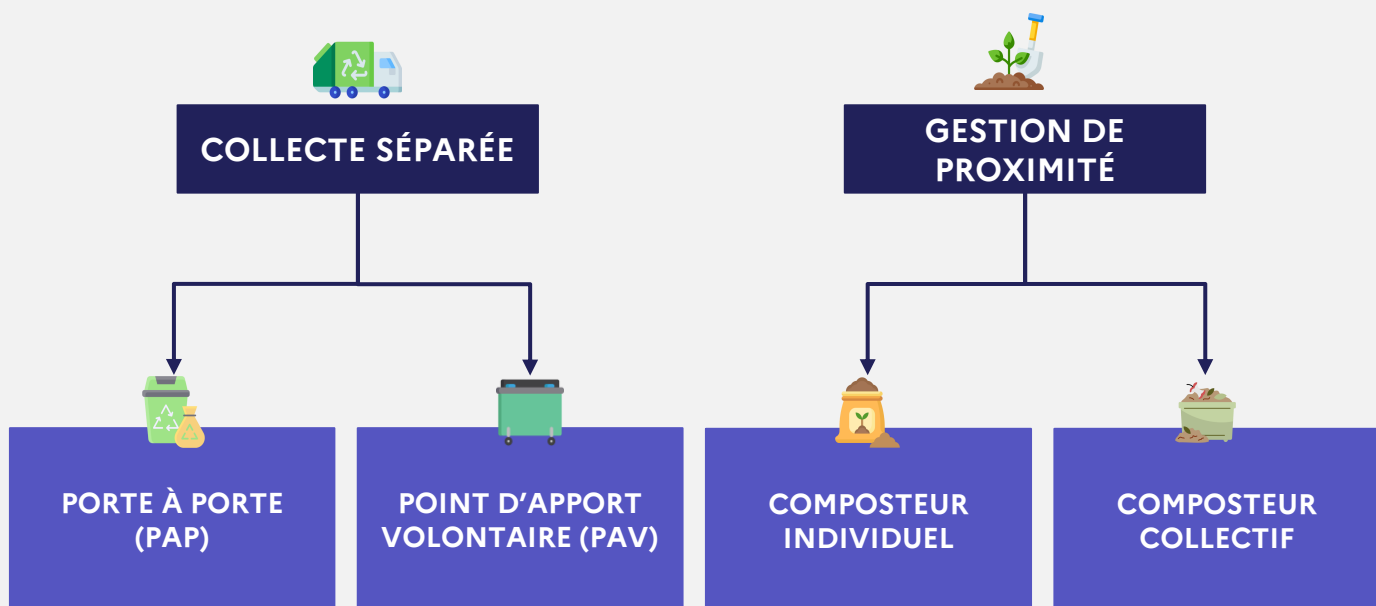
RAPPEL DES DÉFINITIONS

Biodéchets : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. »

Article L. 541-1-1 du Code de l'environnement

Solutions de tri des biodéchets : « Les solutions de tri des biodéchets pour les ménages peuvent être scindées en deux grandes catégories : la collecte séparée et la gestion de proximité. En collecte séparée, les traitements des biodéchets sont réalisés dans des sites dédiés (méthaniseurs, sites de compostage, ...) alors qu'en gestion de proximité, les usagers assurent le traitement de leurs biodéchets eux-mêmes. »

Avis du 6 décembre 2023 relatif aux solutions techniques applicables pour la mise en place du tri à la source des biodéchets



RAPPEL DES TEXTES EN VIGUEUR



17 août 2015

LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

Introduit la généralisation du tri à la source de biodéchets (TSB) à l'horizon 2025 pour tous les producteurs.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385/2021-01-10/>



30 mai 2018

DIRECTIVE-CADRE SUR LES DÉCHETS

Prévoit que tous les Etats-membres veillent à ce que les biodéchets soient triés et recyclés à la source ou collectés séparément et non mélangés avec d'autres types de déchets, au plus tard à la fin de l'année 2023

<https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/eu-waste-management-law.html>



10 février 2020

LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (LOI AGE)

Avance au 31 décembre 2023 l'obligation pour tous les producteurs ou détenteur de déchets, y compris les collectivités territoriales, de mettre en place un tri à la source des biodéchets, en cohérence avec la réglementation définie à l'échelle européenne

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385/2021-01-10/>



6 décembre 2023

AVIS RELATIF AUX SOLUTIONS TECHNIQUES APPLICABLES POUR LA MISE EN PLACE DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Présente les catégories de solutions techniques de tri des biodéchets pour les collectivités ainsi que les prérequis associés

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385/2021-01-10/>

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS DE LA VALORISATION DES GISEMENTS AUX EXUTOIRES DES MATIÈRES

FICHE
PRATIQUE

2



CONSTAT ET ENJEUX

- Le parc des installations de valorisation des biodéchets, plateforme industrielle de compostage ou installation de méthanisation, n'est pas équivalent sur le territoire. Si certains EPCI ont des installations de valorisation à proximité en capacité de traiter les biodéchets triés à la source, d'autres en sont dépourvus. Ils doivent alors se tourner vers des installations plus éloignées. Le coût écologique du transport peut questionner l'intérêt du geste de tri. Ils peuvent aussi se tourner vers d'autres solutions que la collecte.
- En gestion de proximité, les sites de compostage partagé peuvent être victimes de leur succès. La collectivité doit alors faire face à un fort afflux de matière et peut se retrouver contrainte et en recherche d'espace pour la période de maturation.
- Une fois les matières mûrées, les matières compostées ne trouvent pas toujours de parcelles (jardins collectifs, espaces verts de la commune, etc.) pour être retournées au sol.
- La réglementation relative au compostage partagé et aux matières qui peuvent être mises sur le marché (par exemple données à des particuliers) nécessite un suivi strict des sites de compostage partagé (voir arrêté du 9 avril 2018)



FACTEURS DE RÉUSSITE

- ✓ Avoir une connaissance détaillée du territoire, des installations existantes et des capacités de traitement qui peuvent être sollicitées ;
- ✓ Rester adaptable et flexible sur la solution déployée pour un bon dimensionnement (tonnages à valoriser et schéma de valorisation qui suit les quantités déposées) ;
- ✓ Trouver des moyens inventifs pour distribuer les matières compostées en cas de compostage partagé (voir des exemples ci-après dans l'encadré « ils ont réussi ») ;
- ✓ Mettre en place un suivi adapté aux différentes solutions et prendre en compte le volet exutoire.



ILS ONT RÉUSSI

Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Réflexion lancée à partir de 2018 avec des voyages d'études et des expérimentations notamment sur le PAP dans les communes pavillonnaires (coût important pour gisement détourné faible).

Choix de solutions mixtes pour répondre à un territoire mixte (PAV et gestion de proximité) et passage de la collecte des OMR toutes les deux semaines.

Suivi détaillé des solutions de compostage partagé avec un logiciel et du personnel formé en charge de l'entretien et du contrôle.

Valorisation sur site et distribution : bar à compost, événementiels, dons aux services municipaux en charge des espaces verts.



CONTACT UTILE

Alexandra COUTURIER-RENAUDON, Directrice adjointe du service Transition Ecologique

 a.couturier@agglo-rochefortoceen.fr

Communauté de communes Lodévois et Larzac

Volonté du syndicat Centre Hérault de détourner les déchets alimentaires de l'enfouissement depuis 2003.

Déploiements de 4 types de solutions (collecte en porte à porte et en point d'apport volontaire, compostage individuel et partagé).

Révision du schéma de collecte en cours pour rendre les solutions déployées plus efficaces et moins coûteuses.

CONTACT UTILE

Morgan PLOUZENNEC – Responsable Gestion et Prévention Déchets

 mplouzennec@lodevoisetlarzac.fr
 06 25 13 94 73



QUE FAIRE ?

Avant le déploiement

- ☐ Analyser le territoire pour connaître :
 - ☐ Les installations de valorisation alentours et leurs capacités de traitements disponibles ;
 - ☐ Les offres disponibles en matières de prestation gestion des biodéchets ;
 - ☐ Les sols en attente de matières fertilisantes ;
 - ☐ Estimer le gisement de biodéchets qui peut être détourné des ordures ménagères résiduelles.
- ☐ Travailler avec les EPCI alentours (élus et élues) pour mutualiser les futurs investissements vers des installations de traitement et de valorisation ;
- ☐ Acculturer les services de la ville en charge des espaces verts pour les préparer à intégrer les nouvelles matières fertilisantes dans leur plan d'entretien ;
- ☐ Dimensionner les solutions de compostage partagé en fonction du gisement estimé tout en restant flexible sur le foncier pour permettre d'augmenter les espaces de maturation en cas de fort succès ;
- ☐ Former les référents de site et le personnel en charge du suivi des sites pour s'assurer que les matières produites soient conformes à la réglementation en vigueur ;
- ☐ Communiquer auprès de la population sur le type de solution choisie et son intérêt (réduction des gaz à effet de serre du secteur des déchets, production d'énergie renouvelable, soutien à souveraineté agricole et à la régénération des sols locaux) et la restriction en matière de biodéchets (déchets alimentaires vs déchets verts).

Une fois les solutions déployées

- ☐ Pour le compostage partagé :
 - ☐ Assurer un suivi régulier des sites en s'appuyant sur les personnels formés et outillés ;
 - ☐ Organiser des périodes de récupération des matières mûrées ;
- ☐ Utiliser des types de solution mixte pour pouvoir reporter le flux sur une autre solution en cas de défaillance d'un système ;
- ☐ Vérifier que le schéma de gestion des biodéchets correspond au flux collecté et réadapter en fonction des retours de terrain les solutions choisies ;
- ☐ Maintenir les actions de sensibilisation et de formation du public pour donner du sens aux solutions de tri à la source et lever les préjugés liés aux biodéchets, sans oublier de faire le lien entre consommation et production de déchets.

RAPPEL DES RESSOURCES UTILES



ADEME

Comment réussir la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets ? (2018)

<https://librairie.ademe.fr/ged/1518/reussir-mise-oeuvre-tri-source-biodechets-recommandations-collectivites-201802.pdf>



ADEME

13 fiches Ils l'ont fait – Collecte séparée de biodéchets en milieu urbain - retours d'expérience Europe et Monde (2021)

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4980-13-fiches-ils-l-ont-fait-collecte-separee-de-biodechets-en-milieu-urbain-retours-d-experience-europe-et-monde.html>



ADEME

Réussir votre projet de gestion des biodéchets en milieu urbain (2022)

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/5697-reussir-votre-projet-de-gestion-des-biodechets-en-milieu-urbain.html>



ADEME

Tri à la source des biodéchets – Clés pour agir (2022)

<https://librairie.ademe.fr/ged/7699/tri-biodechets-synthese.pdf>



ADEME

Étude comparative des pratiques de collecte séparée des biodéchets en milieu urbain (2022)

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5422-etude-comparative-des-pratiques-de-collecte-separee-des-biodechets-en-milieu-urbain.html>

RAPPEL DES RESSOURCES UTILES



ADEME
MODECOM – Guide de caractérisation des flux de déchets collectés en déchèterie publique (2024)

<https://librairie.ademe.fr/ged/8755/Guide-MODECOM-2024-decheteries-v2.pdf>



ADEME
Mettre en œuvre des actions d'accompagnement aux changements de comportements (2023)

https://librairie.ademe.fr/ged/8230/Mettre_en_oeuvre_des_actions_d_accompagnement_aux_changements_de_comportements.zip



ADEME
ConcerTO – Matières organiques et intelligence collective (2023)

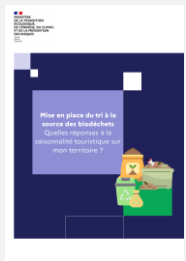
<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/6172-concerto-matieres-organiques-et-intelligence-collective.html>



Ministère Ecologie Energie Territoires
Tri à la source des biodéchets – Kit de communication à destination des collectivités et des acteurs public de gestion des déchets (2023)

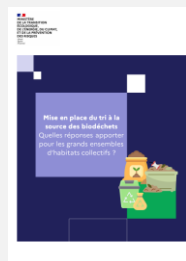
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/kits_communication/Biodeechets_4p_Collectivites.zip

RAPPEL DES RESSOURCES UTILES



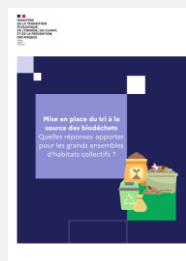
Ministère Ecologie Energie Territoires
Mise en place du tri à la source des biodéchets – Comment s’adapter à la saisonnalité touristique sur mon territoire ? (2025)

[lien](#)



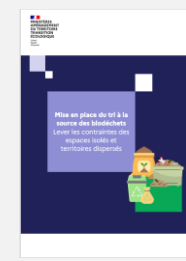
Ministère Ecologie Energie Territoires
Quelles réponses apporter aux spécificités liées aux sites protégés sur mon territoire ? (2025)

[lien](#)



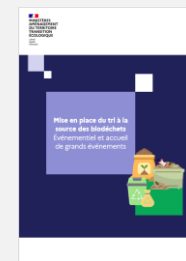
Ministère Ecologie Energie Territoires
Mise en place du tri à la source des biodéchets – Quelles réponses apporter pour les grands ensembles d’habitat collectif ? (2025)

[lien](#)



Ministère Ecologie Energie Territoires
Lever les contraintes des espaces isolés et territoires dispersés (2025)

[lien](#)



Ministère Ecologie Energie Territoires
Événementiel et accueil de grands événements (2025)

[lien](#)



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction générale de la
prévention des risques

ecologie.gouv.fr

